

Jules Ferry à la mode durable

Dans le département, rarement un bâtiment ancien n'aura concentré à ce jour, après rénovation, autant de qualités énergétiques et environnementales. Le fruit d'un dialogue patient et millimétré entre une municipalité volontariste, sensibilisée à l'approche architecturale, et le cabinet d'architectes Marc Hotelier et Nathalie Sebbar. Si les efforts ont logiquement porté sur la qualité de l'enveloppe (isolants naturels en bois et laine de mouton, fenêtres en bois avec triple vitrage, stores de protection solaire...), ils se sont aussi logés dans les détails.

Le PVC a ainsi été banni dans les installations électriques, les revêtements de sols et la plomberie... Les peintures avec solvants ont cédé la place aux peintures minérales. Même le mobilier répond à un cahier des charges environnemental, avec des bureaux en bois massif. Au final, les consommations (chauffage, auxiliaires, eau chaude sanitaire et éclairage) ont été divisées par 10 pour atteindre 46 kWh EP/m² par an, soit en deçà des exigences de la RT 2012. Une performance exceptionnelle pour ce bâtiment séculaire !

mots clés

administration
équipement public
patrimoine
réhabilitation et restructuration

adresse

7 rue de la mairie
74200 Anthy-sur-Léman

ANTHY-SUR-LÉMAN



RÉHABILITATION DE LA MAIRIE D'ANTHY-SUR-LÉMAN

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE D'ANTHY-SUR-LÉMAN

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
MARC HOTELIER ET NATHALIE SEBBAR
ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - ECODIMO
BET STRUCTURE - ESBA
BET FLUIDES - LOUSTAU
BET ACOUSTIQUE - PASQUINI

SURFACE UTILE : 326 M²

COÛT DES TRAVAUX
954 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : AVRIL 2011
LIVRAISON : JUILLET 2012
MISE EN SERVICE : AOÛT 2012

Il eût été plus aisé de démolir le bâtiment pour le reconstruire entièrement. Les opérateurs du projet ont préféré conserver et mettre en valeur les lignes de la bâtisse originelle, édifiée en 1882 dans le plus pur style "Jules Ferry". Avec ses façades en enduit blanc parfaitement ordonnancées, faites de lignes d'ouverture cadrées de pierre de molasse et de ferronneries délicates, l'objet occupait en effet une forte présence au cœur de ce petit village au cachet certain.

Porte rouge et béton bleu

Autrefois entravé par la route, le parvis d'accès a été réaménagé de plain-pied pour une parfaite accessibilité : il longe désormais la façade principale (ouest) où il vient se connecter, face à l'entrée, à une large volée d'escaliers. Le linéaire du parvis est bordé par un bassin d'eau courante en pierres de la vallée d'Aoste et le parking originel a été remplacé par une placette, espace de circulation mixte pour piétons et voitures agrémenté d'un espace vert planté d'arbustes (qui fait office de tampon visuel avec l'école située à droite de la façade). Ce traitement permet de souligner la valeur et la fonction de l'édifice qu'un double marquage contemporain vient encore rehausser : une large porte rouge, positionnée au centre du bâtiment (en lieu et place des deux entrées correspondant à l'école et à la mairie historique) et signalée de mots portant les valeurs de la République, ainsi qu'un mur et panneau d'affichage en béton banché, structuré et teinté en bleu, qui crée un appel visuel depuis la rue.

La République et le citoyen

Mais il convient de franchir le seuil pour appréhender véritablement la teneur du projet. À Anthy, la République entend se rapprocher du citoyen et la mairie revisitée s'en veut l'illustration. En face de la porte d'entrée, un mur, à fonction d'affichage, décline la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : le décor est posé. L'espace du rez-de-chaussée a été configuré sous la forme d'un vaste hall accueillant, ouvert via les fenêtres originelles sur toute la façade ouest, et donnant, sur sa partie droite, vers une banque d'accueil. Les bureaux de l'administration et des élus ont été installés, par-delà le hall, sur le linéaire est du bâtiment, celui du maire étant symboliquement positionné au centre, face à l'entrée. Quelques lignes vitrées garan-

tissent, du hall aux bureaux, des entrées de lumière ainsi que des connexions entre le personnel et les visiteurs, sans que l'intimité ne s'en trouve altérée. Une relation subtile que l'on retrouve dans les bureaux du secrétariat : les espaces y ont été délimités avec des cloisons en verre et des armoires, élevées aux deux tiers, qui dessinent des espaces semi-ouverts, entre l'open-space et le bureau fermé.

Espace et ouverture

Précieux alliés de la configuration et de l'organisation des locaux, les matériaux viennent appuyer le confort de l'outil. Le béton ciré, de couleur anthracite au sol, le plafond, fait de lames de bois clair et les murs recouverts d'argile blanc... L'ambiance, chaleureuse et accueillante, est favorable au dialogue et aux échanges. Sur la partie gauche du rez-de-chaussée, un escalier monumental, en fer brut, étire le regard vers l'étage, appel renforcé par un percement vertical dans le pignon nord, au travers duquel on devine le clocher de l'église. Entre l'instrument laïc et le symbole religieux, le temps s'arrête sur cette vision en forme de clin d'œil. Au premier niveau, suspendu sur un simple plancher, rien ne dénature le parti pris d'espace promis plus bas. Ici aussi, le regard parcourt sans entrave la longueur du bâtiment jusqu'aux portes vitrées de la salle du conseil qui occupe la totalité de l'aile sud. Les éléments de charpente y ont été laissés visibles, et la pièce s'étire ainsi jusqu'à la toiture, un volume ample (60 m² au sol) conforme à la vocation de cette salle solennelle où se déroulent les actes majeurs de la vie communale (conseil municipal, mariages...). Une ouverture dans le mur pignon sud vient épanouir cette salle qui profite ainsi d'apports solaires sur trois faces. Structuré sur le même modèle d'organisation que le rez-de-chaussée, l'étage comprend les bureaux de la police municipale, une salle de réunion, qui communique avec la salle du conseil, ainsi qu'un espace sanitaire. Le sol y est en bois massif naturel, le plafond de la circulation et du bureau en plâtre blanc. Des lames de bois, pour la fonction esthétique et phonique, ont été apposées aux plafonds de la salle de réunion et de la salle du conseil ainsi que sur certains murs. Un cadre définitivement propice au confort de travail et au bien-être des occupants, habitués ou occasionnels.

administration

EQP13-adm014



L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gammaz - octobre 2013
Photographies: Romain Bianchi
Conception graphique: Anthony Denizand, CAUE de Haute-Savoie



1

1 - L'accueil au rez-de-chaussée et l'accès à l'étage

2 - L'étage qui accueille les bureaux de la police municipale, une salle de réunion et la salle du conseil

3 - La salle du conseil municipal

4 - Façade arrière tournée vers la cour de l'école



2



4



3